

Même les quiches ont des tuyaux...

le blog qui vous parle lent mais sûr

Elsevier et le bibliothécaire lambda

Publié le 16/02/2014 par [annesophiepascal](#)

Voilà un article tentant de présenter mes opinions, certitudes ou doutes, sur l'accord s'appêtant à lier pour 5 ans l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur français à l'éditeur Elsevier. Pour un résumé des épisodes précédents, on se reportera au [communiqué Couperin](#) sur le bilan de la négociation Elsevier (la version qu'il ne faut pas lire est cachée quelque part dans [ce post](#)), au post interrogatif "[Faut-il signer l'accord d'Elsevier?](#)", au [post](#) de Christophe Péralès (président de l'ADBU) qui répond à la question précédente, et [au post](#) de Daniel Bourrion expliquant pourquoi et comment on lui a demandé de retirer du web le communiqué Couperin et ce qui le chagrine dans cette demande. On peut également lire [un autre post](#) publié sur le blog de Daniel Bourrion mais reprenant en fait des propos de Stéphanie Bouvier.

Le bibliothécaire lambda du titre, c'est moi, je suis conservatrice des bibliothèques, responsable de la cellule TIC au SCD de Poitiers, à ce titre et avec la responsable des ressources en ligne, je suis directement concernée par ce qui nous occupe.

I. L'accord Elsevier – Enseignement Supérieur Français

La position du bibliothécaire (de BU) lambda en début et jusqu'à milieu de l'année 2013 est la suivante:

- on est en pleine crise économique, les budgets s'en ressentent, ceux des Universités, ceux des SCD, ceux consacrés à la documentation électronique. Donc on commence à penser au budget 2014 en ces termes: "Qu'est-ce que je vais bien pouvoir désabonner?"
- la ressource la plus chère de son portefeuille dokelek, la Freedom Collection d'Elsevier, arrive justement en fin de groupement de commande. Elsevier a travaillé avec Couperin à un nouveau modèle économique, des pistes se dessinent parmi lesquelles l'abandon de la Freedom Collection dans son entièreté et l'abonnement aux titres indispensables, voire la mise en place d'un système de pay per view, apparaissent comme de plus en plus probables. Ceci d'autant plus que l'éditeur en question ne jouit pas de la meilleure des réputations au sein de l'établissement et qu'une sortie d'un modèle enfermant les Universités dans une relation commerciale par trop désavantageuse apparaîtrait finalement logique à une partie des enseignants-chercheurs
- l'hypothèse de désabonnement de la Freedom devient à ce point probable qu'une présentation au Conseil Scientifique est assurée pour évoquer le financement de la documentation recherche en 2014, avec cette équation simple: avec le budget prévu pour la documentation électronique en 2014 (budget déduit de la volonté de maintenir le budget des acquisitions de monographies), on a les moyens pour la Freedom et rien d'autre, ou bien pour tous les autres abonnements et pas la Freedom.

Le bibliothécaire lambda est donc à 100 lieues d'imaginer qu'en fait, il n'aura pas du tout le choix en 2014. Il en est tellement loin que quand c'est Elsevier qui, à l'occasion d'une visite cordiale de démonstration de produits, lui parlera d'une licence nationale pour le courant, le bibliothécaire lambda ne tiltera même pas et pensera qu'Elsevier s'est trompé (naïf et bêta qu'il est).

Donc quand tombe un message (de Couperin) l'avertissant qu'en fait si, l'abonnement à la Freedom va bien faire l'objet d'une licence nationale, et que le montant 2014 sera prélevé directement sur le budget de l'Université (et par contrecoup sur celui du SCD), le bibliothécaire lambda il tombe aussi. Des nues.

Suivre

Comme on lui dit à ce moment-là que le fait de négocier en licence nationale allait sans doute permettre de faire baisser la facture globale et donc la sienne propre en 2014, il se dit que bon si ça se trouve on va avoir une super bonne surprise au final et donc il prend son mal en patience.

Sauf qu'en octobre on lui annonce (Couperin toujours) qu'en fait non, la facture globale ne va pas baisser, mais qu'on a quand même obtenu d'autres avancées. A cette assemblée le bibliothécaire lambda est tellement un peu obnubilé sur sa facture 2014 qui du coup, ne va pas baisser, qu'il doit demander à son voisin de gauche de lui réexpliquer quelles sont exactement les avancées obtenues. Son voisin de gauche aura du mal à lui répondre. Et, sans doute sous le coup de cette annonce de facture 2014 qui augmente, le bibliothécaire lambda aura du mal à comprendre le rôle de Couperin à partir de ce moment. Il lui a semblé comprendre que le Ministère reprenait la main. En fait non, Couperin négocie toujours.

"Mais combien on va payer? Combien il va me rester pour mes manuels papiers?" Voilà en substance les questions qui taraudent le bibliothécaire lambda, qui sait aussi, de temps à autre, concevoir, porter et mettre en oeuvre des projets d'une autre envergure. Seulement voilà, plus ça va plus il se demande avec quelles clopinettes il va pouvoir assurer le quotidien, sans même parler de projets. C'est pourquoi il est à l'affût de toute info qui viendrait confirmer ses pires craintes. C'est pourquoi quand un obligé collègue met en ligne un communiqué officiel de Couperin annonçant aux Présidents d'Université la teneur de l'accord enfin conclu avec Elsevier, le bibliothécaire lambda se jette dessus avec gratitude en espérant avoir enfin des infos tangibles à se mettre sous la dent pour savoir à quelle sauce va se faire bouffer son année 2014 (et les 4 suivantes).

Je reviens sur ces étapes, qui ont été les miennes, en tant que bibliothécaire lambda, pour expliquer que malgré ma vigilance et mes efforts de compréhension d'une situation que je sais complexe, je n'ai absolument pas eu l'impression d'avoir été correctement informée durant le processus de négociation.

- je ne savais pas qu'était dans l'air une licence nationale pour l'abonnement courant à la Freedom. Si je l'avais su, je n'aurais pas pris la peine d'aller expliquer au CS qu'on allait peut-être sans doute couper l'accès total à la Freedom
- je ne savais pas qu'après la proposition d'Elsevier d'octobre, Couperin était toujours à la manoeuvre des négociations
- je ne savais pas avant le leakage que des infos avaient été diffusées aux Présidents d'Université
- je ne sais toujours pas si les chiffres diffusés dans ce communiqué sont fiables (en fait maintenant, je suis quasiment sûre qu'ils ne le sont pas)
- je ne sais toujours pas pourquoi mon Université a vu sa dotation amputée non seulement de ce qu'elle a payé en 2013, mais aussi de ce que le CHU (avec qui elle n'a pas de convention sur ce point précis) a payé en 2013 (??).

Je ne jette pas du tout la pierre à personne chez Couperin, d'abord parce que ce n'est pas mon genre de reprocher quoi que ce soit à des collègues. Je veux juste dire que non, je n'ai pas été bien informée de ce qui se passait/passe. Ce n'est sans doute pas bien grave, tout ça, ce sont des enjeux qui dépassent la bibliothécaire lambda que je suis. D'autre part je sais bien que la position des négociateurs est bien compliquée, et très prosaïquement je suis mieux à ma place qu'à la leur. Je me permettrai cependant une question. Couperin est un consortium visant à négocier les meilleures conditions d'accès aux ressources électroniques pour les établissements de l'enseignement supérieur. A partir du moment où la commande du Ministère est de négocier des conditions que les établissements n'auront pas le choix d'accepter ou non, est-ce que Couperin est toujours dans son rôle? N'était-il pas possible de refuser ce rôle au nom de l'autonomie des établissements, du souhait de bibliothécaires de préserver la liberté d'autres collègues bibliothécaires?

Quand j'entends des collègues expliquer l'accord Elsevier, [bien que plein de bibliothécaires aient eu super envie de](#)

Suivre

[se désabonner de la Freedom, pour des tas de bonnes raisons](#), par le fait que ce n'est pas au bibliothécaire de décider ce que le chercheur lit, je me dis que zut, on m'aurait menti, j'ai pourtant lu mon Bertrand Calenge dans le texte et je croyais que, quelque part, j'avais pour métier de mettre en oeuvre des politiques documentaires, c'est à dire de faire au mieux dans ce que je pense être l'intérêt du plus grand nombre avec les moyens qui me sont impartis. Mais au fait, si ma mission ce n'est pas ça, si ma mission c'est de signer des bons de commande (ou de les faire signer à la direction, parce qu'en fait c'est pas moi qui signe), je ne vois pas pourquoi on a besoin de moi, bac+4, catégorie A. Franchement, pour ne prendre aucune décision, n'avoir aucun rôle d'éclairage de la communauté universitaire, et passer commande, on me paie trop cher. Je pense qu'on tient là une bonne piste de réduction de la dépense publique.

J'entends aussi des collègues dire qu'il était impossible de couper la Freedom. Je ne suis pas d'accord. Je pense que c'était possible. Je pense que c'était possible de laisser le choix aux établissements. Certains l'auraient pris, d'autres auraient pris des collections réduites, d'autres du pay per view, d'autres rien du tout. On aurait fait marcher le PEB, certains chercheurs auraient sollicité leurs collègues d'autres universités, il y aurait certainement eu du marché noir d'articles. Mais on aurait survécu, la recherche française aussi. Et ce d'autant plus que le Président de l'ADBU nous explique [ici](#) qu'en fait, ça ne servait à rien de s'abonner à la Freedom pour avoir accès aux articles, puisqu'en fait ils sont déjà tous accessibles.

En fait, on a payé pour que les labos n'aient pas à payer (c'est ce que je comprends du post de Christophe Péralès). Si c'est vrai pourquoi pas, c'est dommage pour nous mais tant mieux pour les labos. Sauf que je ne comprends pas du tout ce qui empêche Elsevier de faire payer pour l'accès aux articles, et de faire payer aussi les labos pour publier en Gold. C'est une clause cachée de l'accord?

Pour finir, je tiens à dire que je ne connais pas un seul bibliothécaire satisfait de l'accord "presque signé" avec Elsevier. Comme le résume un collègue "Au mieux on sera moins pigeonné, ou un pigeon croyant avoir fait une bonne affaire". Je pense que c'est exprimer, de façon lapidaire, l'opinion de la majorité silencieuse.

II. La fuite du communiqué

Je pense avoir expliqué plus haut que la mise en ligne du fameux communiqué-dont-il-ne-faut-pas-dire-le-nom par Daniel Bourrion a vraiment représenté un "soulagement" pour le bibliothécaire lambda qui attendait des infos après le prélèvement sur la dotation de son Université. Donc non, ce n'est pas un "faux leakage" parce qu'en fait "tout le monde avait les infos". Ben non, moi je ne les avais pas par exemple.

Je pense, comme ça a été dit en commentaire du blog de Christophe Péralès, que la fuite du communiqué a permis de pointer [la clause de l'accord concernant le Data Mining](#), Je pense aussi que le débat sur les fondamentaux qui a lieu actuellement, sous ses allures d'évidence (tous pour l'Open Access!), est très important. Car peut-être qu'on est tous d'accord, mais dans ce cas pourquoi il se passe si peu de choses, et si lentement?

Je pense que l'agressivité des réactions à la mise en ligne par Daniel Bourrion du communiqué n'est pas uniquement dûe à cette mise en ligne et à ses éventuelles conséquences sur des accords qui seraient encore négociables, mais aussi à ce que suscitent depuis plusieurs années les prises de position de Daniel Bourrion sur les missions des bibliothèques. Et c'est vrai que Daniel Bourrion a plusieurs fois exprimé son impatience devant un "milieu", une "profession" qui ne bouge pas assez vite à son goût, ou pas dans le bon sens selon lui. Et c'est vrai que la posture "J'ai tout compris et vous êtes tous des nuls, à part mes potes" est un peu agaçante, quand on n'est pas dans les potes en question.

C'est là que je dois dire que, pour ma part, je suis absolument convaincue qu'une telle attitude, toute agaçante qu'elle puisse être, est absolument nécessaire, pas du tout comme position de principe, mais comme moteur à

Suivre

l'action. Je tiens à dire qu'il m'est arrivé et m'arrivera encore de prendre des décisions en fonction de ce que j'aurais retiré des posts de blog, des tweets ou des prises de position de Daniel Bourrion. C'est l'une des personnes qui m'ont appris des choses pour exercer mon métier dont je me sers au quotidien.

Pour ces deux raisons – le fait que je manquais totalement de l'information diffusée à la CPU, et le fait que la prise de position de Daniel Bourrion exprimée par cette mise en ligne me paraît nécessaire et même salutaire – je soutiens totalement la brève mise en ligne du communiqué diffusé à la CPU et ses conséquences, notamment le débat que cette mise en ligne a fait naître dans la profession.

III. L'apathie des bibliothécaires

Débat tout relatif car il est vrai qu'en gros, ce sont 10 à 15 personnes qui débattent publiquement sur blogs ou réseaux sociaux, les autres se contentant de sortir le pop-corn et de compter les points.

Je veux croire que la majorité silencieuse n'est pas indifférente. Mais alors pourquoi est-elle silencieuse?

Si je m'en réfère à mon expérience personnelle, il m'est arrivé maintes fois et m'arrivera encore de me passionner pour tel ou tel débat sans pour autant intervenir, parce que je ne m'en sentais pas les compétences, parce que le ton était trop vif entre les contributeurs, parce que je n'avais rien à ajouter, tout simplement. Ce n'est pas pour ça que je n'avais pas d'opinion, et pas pour ça que ça n'a eu aucun effet, parfois très concret.

D'autre part il y a des milliards de sujets sur lesquels se passionner. Concernant la profession, une élève conservatrice faisait remarquer récemment sur Facebook que malgré la forte féminisation de la profession, les intervenants étaient dans leur majorité des hommes. Voilà un sujet qui mérite que l'on s'énerve et que l'on discute et même que l'on prenne des décisions pour y remédier. Tout comme le fait qu'on compte sur les doigts les conservateurs de bibliothèques d'une autre couleur que blancs. Et où sont les bibliothécaires en situation de handicap? 3 sujets qui n'ont rien à voir avec Elsevier, mais qui mériteraient aussi qu'on en parle. Personne n'en parle jamais (ou presque).

Peut-être aussi parce que le temps manque. Concrètement, la bibliothécaire lambda que je suis n'a aucune plage dans son emploi du temps pour réfléchir et bloguer sur les accords Elsevier-Enseignement Supérieur Français. Personne ne me le demande. Je le fais sur mon temps personnel, c'est à dire que soit [j'empêche ma fille d'avoir le temps de tourner le duplo dans le bon sens pour qu'il se vide](#), soit je dors moins. Je comprends tout à fait les gens qui ont besoin de dormir. Ce n'est pas pour ça qu'ils approuvent ce qui se passe.

[About these ads](#)

[Vos Préférences](#)



3 bloggers like this.

Cette entrée, publiée dans [Uncategorized](#), est taguée [Couperin](#), [dokelek](#), [Elsevier](#), [politique documentaire](#). Bookmarquez ce [permalien](#).

Suivre

15 réponses à *Elsevier et le bibliothécaire lambda*



gaël dit :

17/02/2014 à 08:48

je ne vais pas faire comme tous ces collègues lambdas qui disent merci sur Twitter, je passe le faire ici 😊
Donc merci

[Réponse](#)



amarois dit :

17/02/2014 à 10:12

idem. Bravo.

[Réponse](#)



Mathieu Saby (@27point7) dit :

17/02/2014 à 10:30

Et moi à toute la promo des DCB 23!
Merci pour ce billet salutaire
Mathieu

[Réponse](#)



Anne Guégan dit :

17/02/2014 à 10:52

Bonjour Anne-Sophie,

Une question et une remarque :

- si comme je le comprends à la lecture des notes publiées ici ou ailleurs, il est important pour les chercheurs de publier chez Elsevier parce que c'est avant tout un outil d'évaluation de la recherche, voire un outil de pilotage stratégique des politiques de recherche, est-ce encore le rôle des BU de financer un tel outil ?

- On sait bien que la majorité silencieuse n'est pas indifférente. Si Elsevier n'est pas au top des priorités de chaque bibliothécaire, c'est qu'ils sont peut-être ailleurs sur d'autres débats, sur d'autres engagements tout aussi importants ?
Anne Guégan

[Réponse](#)



annesophiepascal dit :

17/02/2014 à 12:20

Bonjour Anne,

Pour ta première question, je partage ton interrogation. Je ne sais pas. S'il demeure nécessaire de financer Elsevier pour le pilotage de la recherche (j'insiste sur le "Si" parce que je ne sais pas à quel point cette analyse est partagée), et non pour l'accès aux articles, il n'est pas nécessaire que ça retombe sur les BU. Mais je crois savoir que dans certains établissements le prélèvement à la source ne s'est pas traduit par un prélèvement sur le budget du SCD. Et d'ailleurs chez nous aussi, jusqu'en 2013, certaines composantes participaient au financement de la Freedom en partant du budget dépensé historiquement par les composantes pour les abonnements papiers (et nous bénéficions aussi d'une "participation" du Conseil Scientifique). Il devrait en être de même pour 2014, mais sans partir sur la même base puisqu'elle n'est plus à l'oeuvre dans le nouveau modèle économique. Pour le mettre en place, nous attendons des informations, sur ce que nous allons effectivement payer et selon quelle clef de répartition au niveau national. Mais plus ces informations arriveront tard et plus nous aurons du mal à impliquer les composantes, car le budget 2014 est compliqué pour tout le monde.

Pour ta deuxième question, je suis d'accord, le "Elseviergate" n'est pas le seul sujet de préoccupation, et pe

[Suivre](#)

n'a les moyens de s'investir partout.

[Réponse](#)



stbouvier dit :

17/02/2014 à 11:02

+1, d'accord sur tout – pour le dire bien publiquement

[Réponse](#)



Nicole dit :

17/02/2014 à 11:11

Merci aussi. Souvent aussi, je trouve que je suis payée trop cher pour ce qu'on me laisse faire... C'est triste au fond. Vivement la retraite, na.

[Réponse](#)



François Renaville dit :

17/02/2014 à 12:00

Bon ben, qu'ajouter si ce n'est : +1 !!

[Réponse](#)



Anne Guégan dit :

17/02/2014 à 12:14

Un autre point m'intrigue : "Le périmètre des institutions concernées passe de 147 à 600" : il s'agit des établissements abonnés ? Si ce périmètre augmente comme je crois le comprendre : est-ce que cela signifie qu'Elsevier multiplie son CA par 4 ou que la part supportée par chacun sera moindre ?

[Réponse](#)



Sylvain Machefert (Symac) dit :

17/02/2014 à 15:27

Le périmètre augmente mais ce qui intéresse E c'est son CA pour la France, donc pas de *4, on part simplement de ce que "La France" avait payé l'année précédente. La part supportée par chacun ne devrait pas varier à court terme (ou sinon on ne nous a pas prévenu), d'autant que passé l'effet d'annonce de dire on multiplie les accès par 4, je suis pas sûr que concrètement ça change grand chose, ce n'est pas parce que nos étudiants et chercheurs en SHS auront accès à la freedom qu'ils l'utiliseront.

En gros ce que je pense c'est que E sait qu'il a atteint son maximum de clients en France et qu'il ne risque rien à donner accès à plus de monde.

Par contre la question de savoir comment évoluera la répartition à terme est en effet intéressante. Et particulièrement pour les 400 établissements qui n'étaient pas clients et le deviennent par le jeu de LN.

[Réponse](#)



stbouvier dit :

17/02/2014 à 16:41

"Et particulièrement pour les 400 établissements qui n'étaient pas clients et le deviennent par le jeu de LN." et auront donc "contre eux" des statistiques d'usage dans les prochaines années. (comment créer le besoin)



Ludovic Hery dit :

17/02/2014 à 13:02

[Suivre](#)

Bonjour, ma réponse vous paraîtra peut-être naïve et hors de propos mais voici la pensée d'un jeune interne de médecine générale, fondu de recherche documentaire. Je comprends tout à fait votre sentiment et celui de M. Bourrion que j'adorerai rencontrer.

Je comprends votre sentiment car je pense (j'ai moi aussi plein de potes heureusement), que la non implication de certains d'entre nous à vos côtés est délétère. Sensibiliser mes collègues concernant votre situation est difficile. "Bah il y aura toujours un pote pour le récupérer l'article". Faut-il encore que la BU du pote susdit est accès au papier. Pas sûr!

Je publie moi aussi dans des revues d'Elsevier. Je les écris lors de mes stage pour lesquels je suis rémunéré par mon CHU. Ce même CHU et ma faculté de médecine doivent payer Elsevier pour obtenir mon papier. Nous payons donc plusieurs fois. Incroyable, vous payez pour un travail pour lequel vous avez déjà payé. Cela s'appelle comment en économie?

Si nous laissons faire, nous aurons de moins en moins d'accès. Combien de temps allez-vous pouvoir continuer à payer comme cela? Pas longtemps. Il n'y pas que chez nous. Les québécois aussi sont "ennuyés" (<http://www.bib.umontreal.ca/communiqués/20140115-DB-annulation-periodiques-wiley.htm>).

Une licence internationale pourrait-elle être une solution? Nous associer (internes, médecins, professeurs, infirmières, masseur-kinésithérapeute, etc.) pourrait-il vous aider à nous aider? Car sans information claire, sans mise à jour régulière, la qualité de notre pratique risque de s'en faire ressentir.

Réponse



stbouvier dit :

17/02/2014 à 16:40

Ce qui nous aiderait beaucoup ce serait une implication large des chercheurs dans les problématiques d'Open access, des dépôts systématiques de vos preprints dans les archives ouvertes, en accès libre et sans embargo ; s'habituer aussi à chercher les papiers dans les archives ouvertes et les moteurs de recherche spécialisés de ce type de ressources, et essayer, pour voir, la désaccoutumance des plateformes éditeurs. Nous dire ensuite si cet effort fait, vous trouvez ou non que ça compliquerait beaucoup votre travail, de ne pas avoir accès à une plateforme comme ScienceDirect. Soutenir les projets d'archives institutionnelles dans vos universités, expliquer à vos présidents et CS que l'Open access est vital pour vous, chercheurs. Tout cela nous aiderait beaucoup 😊 Et merci de vous en préoccuper.

Réponse



Ludovic Hery dit :

17/02/2014 à 17:55

Bonjour,

Je ne suis pour le moment qu'interne et fais principalement de la recherche clinique, non fondamentale donc très peu voire pas du tout en laboratoire. Quand je serai petit chef, j'essaierai de faire ce que je peux mais je ne serai plus en CHU / Faculté de médecine (je bosserai bien encore avec elle et la BIU Santé :P).

J'essaie de déconditionner mes co-internes de tout cela, à chercher des articles libre d'accès mais cela est difficile. Je parle Pubmed, ils parlent Science Direct, EM premium.

Vous avez raison en ce qui concerne nos patrons, ceux sont eux qui feront changer les choses. Mais je le vois bien quand je les forme, ils ne connaissent absolument rien de la mécanique, du rouage qui se passe derrière tout cela. Quand je parle à un patron de recherche dans PubMed pour répondre à une question clinique, sa première réponse c'est "t'embêtes pas y'a UpToDate". Que répondre à cela.

J'ai proposé à mes responsables de BU santé d'aller les rencontrer de prendre leur bâton de pèlerin, d'aller les chercher dans les labos. Mais sans succès. En conseil de Fac' quand on parle de vous pour nous former (ce qui serait génial car vous pourriez nous apprendre tout cela), ils me répondent: "Ah, nous n'y avions pas pensé". Avez-vous accès à vos conseils de Fac? Cela pourrait faire l'objet d'une question diverse. Est-ce qu'ils savent tout cela? Nous ne parlons presque que d'argent pendant ces réunions, ce serait l'occasion?

Peu de gens savent réellement ce que vous faites. Nous sommes entrain avec quelques bibliothécaires de BU santé d'essayer de faire connaître au monde médical ce que vous faites pour nous. J'espère que cela portera ces fruits.



annesophiepascal dit :

17/02/2014 à 20:52

Suivre

Merci pour vos deux commentaires qui sont parfaitement dans le propos. Je souscris totalement à ce que vous a dit Stéphanie Bouvier, qui est valable quel que soit le poste que vous occupez.

Vous dites que vos démarches de sensibilisation à ces problématiques ont échoué pour le moment. C'est regrettable mais je veux croire que ce n'est qu'une question de temps. Malgré leur complexité, ces questions trouvent un écho de plus en plus large aussi bien chez les enseignants, chercheurs et bibliothécaires.

Pour répondre à votre question plus bas, dans mon établissement le budget de la documentation, notamment de la documentation électronique, est en effet un sujet de discussion dans les conseils de fac, et surtout au Conseil Documentaire. On y parle encore trop peu d'archives ouvertes (comme au Conseil Scientifique), mais on en parle quand même. Ce sont bien dans ces instances qu'il est important d'évoquer ces problématiques. Peut-être pouvez-vous suggérer (si ce n'est pas le cas) que les bibliothécaires y soient invités régulièrement et puissent y présenter leurs projets et réalisations?

Merci encore pour votre intérêt.

Réponse

Même les quiches ont des tuyaux...

Thème Twenty Ten. Propulsé par WordPress.com.

Suivre